



CA de la Région de Compiègne et de la Basse Automne (Siren : 200067965)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Compiègne
Arrondissement	Compiègne
Département	Oise
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	30/11/2016
Date d'effet	01/01/2017

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Hôtel de Ville
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	60200 COMPIEGNE
Téléphone	03 44 40 76 00
Fax	03 44 40 25 90
Courriel	accueil@agglo-compiegne.fr
Site internet	www.agglo-compiegne.fr

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	oui
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	84 942
-----------------------------	--------

Densité moyenne 320,74

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 22

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
60	Armancourt (216000232)	567
60	Béthisy-Saint-Martin (216000679)	1 155
60	Béthisy-Saint-Pierre (216000687)	3 198
60	Bienville (216000703)	499
60	Choisy-au-Bac (216001503)	3 507
60	Clairoix (216001552)	2 218
60	Compiègne (216001586)	42 184
60	Janville (216003202)	719
60	Jaux (216003228)	2 515
60	Jonquières (216003236)	621
60	Lachelle (216003343)	638
60	Lacroix-Saint-Ouen (216003350)	4 614
60	Le Meux (216003988)	2 252
60	Margny-lès-Compiègne (216003798)	8 110
60	Néry (216004424)	683
60	Saintines (216005728)	1 015
60	Saint-Jean-aux-Bois (216005736)	319
60	Saint-Sauveur (216005900)	1 703
60	Saint-Vaast-de-Longmont (216005934)	655
60	Venette (216006569)	2 919
60	Verberie (216006585)	4 171
60	Vieux-Moulin (216006650)	680

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 50

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <i>Extension et exploitation des canalisations maitresses d'adduction d'eau, des captages, des réservoirs et équipements annexes du réseau intercommunal</i>
- Assainissement collectif <i>Construction et exploitation des réseaux d'eaux usées et de stations d'épuration</i>
- Assainissement non collectif <i>Mise en oeuvre d'une politique en matière d'assainissement individuel</i>
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Mise en oeuvre et gestion de la collecte des déchets ménagers et assimilés</i>
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

<i>Mise en oeuvre et gestion de l'évacuation, du traitement et de la valorisation des déchets ménagers et assimilés</i>
- Lutte contre les nuisances sonores <i>Lutte contre les nuisances sonores</i>
- Qualité de l'air <i>Lutte contre la pollution de l'air</i>
- Autres actions environnementales <i>Réalisation et gestion de mesures compensatoires dans le cadre de la lutte contre les crues et réalisation de poste de crues ; Elaboration, mise en oeuvre, suivi et révision du schéma d'aménagement et de gestion de l'eau Oise Aronde</i>
Services funéraires
- Crématorium <i>Création et gestion d'un crématorium</i>
Sanitaires et social
- Action sociale <i>Gestion d'une résidence pour personnes âgées</i>
Politique de la ville
- Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale <i>Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale : mise en oeuvre des contrats d'agglomérations qui pourraient être conclus avec l'Etat ou des collectivités territoriales.</i>
- Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE)
- Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS)
- Rénovation urbaine (ANRU)
Dispositifs locaux de prévention de la délinquance
- Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance <i>Dispositifs locaux, d'intérêt communautaire, de prévention de la délinquance : constitution et fonctionnement du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD)</i>
- Contrat local de sécurité transports
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique <i>Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'aménagement industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique : dans les zones NA, et AU définies respectivement aux plans d'occupation des sols et aux plans locaux d'urbanisme ; dans les zones contiguës ou imbriquées dans une zone NA ou AU, lorsque celles-ci sont indispensables à une opération d'aménagement d'ensemble</i>
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire <i>Création, aménagement, entretien et gestion de zone portuaire ou aéroportuaire d'intérêt communautaire : dans les zones NA, et AU définies respectivement aux plans d'occupation des sols et aux plans locaux d'urbanisme ; dans les zones contiguës ou imbriquées dans une zone NA ou AU, lorsque celles-ci sont indispensables à une opération d'aménagement d'ensemble ; Création, aménagement, gestion et entretien du port fluvial dans le cadre de la réalisation d'une plate-forme multimodale à Longueil Sainte Marie</i>
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...) <i>Opérations lourdes de restructuration d'intérêt communautaire concernant d'anciennes opérations communautaires, en maîtrise d'ouvrage ou en maîtrise d'ouvrage déléguée : restructuration des accès, des circulations routières et des espaces publics des zones d'activités précédemment aménagées par le SIVOM et la CC. Actions intercommunales de promotion, ainsi que du développement de l'économie, et de l'emploi ; Participation à des actions communales en faveur de l'implantation, du développement des entreprises et de l'emploi ; Etudes et participation aux actions partenariales dans le domaine des technologies de l'information et de la communication</i>
Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

*Construction, aménagement, entretien, gestion d'équipements culturels d'intérêt communautaire*

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

*Construction, aménagement, entretien, gestion d'équipements sportifs d'intérêt communautaire - terrain de bicross de Clairoix, les terrains de football situés sur le secteur du plateau de Margny-lès-Compiègne, le stade d'athlétisme Paul Petitpoisson à Compiègne, les 2 gymnases de l'ancien école d'état major (dénommés : gymnase et manège), les bâtiments sportifs du collège Claude de Bussy à Margny-les-Compiègne.*

- Etablissements scolaires

*Construction d'écoles préélémentaires ou élémentaires ; (Ces équipements seront gérés par les communes) Apport éventuel de fonds de concours pour : l'extension de locaux existants ou l'implantation de locaux provisoires dans les écoles maternelles et élémentaires ; Intervention éventuelle dans la construction des établissements d'enseignement secondaire ou supérieur : soit par l'apport de l'assiette foncière et des VRD, soit par l'ouverture d'un fonds de concours au maître d'ouvrage, soit par l'un et l'autre ;*

- Activités culturelles ou socioculturelles

*Animation socioculturelle Etude, réalisation et financement d'actions, contribuant à améliorer l'offre en matière de loisirs et de culture, qui intéressent les habitants de toutes les communes de la Communauté de communes ; Soutien et coordination des acteurs impliqués dans l'animation socioculturelle et localisés sur le territoire de la Communauté de communes*

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

*Etablissement, exécution, et révision partielle ou complète du Schéma de Cohérence Territoriale*

- Schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

*Elaboration, adoption, mise à jour, modification et révision des Plans d'Occupation des Sols et des Plans Locaux d'Urbanisme*

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

*Création et aménagement de lotissements et de ZAC : dans les zones NA et AU définies respectivement aux plans d'occupation des sols et aux plans locaux d'urbanisme ; dans les zones contiguës ou imbriquées dans une zone NA ou AU, lorsque celles-ci sont indispensables à une opération d'aménagement d'ensemble*

- Constitution de réserves foncières

*Création, utilisation et gestion des réserves foncières pour la mise en oeuvre des compétences de la communauté,*

- Organisation des transports urbains

*Organisation des transports publics urbains au sens de la loi du 30/12/1982 d'orientation des transports intérieurs, sous réserve des dispositions de l'article 46 de cette loi*

- Transport scolaire

*Financement et organisation des services de transports scolaires au sein du périmètre des transports urbains de la communauté d'agglomération (convention avec le conseil général)*

- Plans de déplacement urbains

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

*Création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire : réalisation d'ouvrages de franchissement d'intérêt communautaire contribuant à la mise en oeuvre du schéma de cohérence territoriale, et des aménagements connexes à ce projet : projet de pont sur l'Oise dans le prolongement de la rue du Port à bateaux Voirie communale : présentation à la demande de communes membres, de programmes de voirie communale, auprès de collectivités et organismes financiers Apport éventuel de fonds de concours : Pour la participation à la réalisation des rocade routières réalisées sur le territoire de la Communauté dans le cadre de fonds de concours attribués aux maîtres d'ouvrage compétents ;*

- Parcs de stationnement

*Création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire : Aménagement et gestion des parkings de périphérie permettant aux voyageurs de rejoindre les têtes de lignes du service public de transports collectifs de la communauté*

#### Développement touristique

##### - Tourisme

*Apport éventuel de fonds de concours pour : la mise en souterrain de réseaux aux abords des monuments historiques ou dans un site exceptionnel ; la réfection d'espaces verts aux abords de ces mêmes monuments ou sites ; la création de pistes cyclables d'utilité touristique ou desservant un équipement réalisé par la Communauté de Communes ; la restauration de monuments historiques classés, situés dans un site exceptionnel pour lesquels le montant des travaux à programmer dépasserait : 4 fois la moyenne des dépenses de fonctionnement résultant des 3 derniers comptes administratifs de la commune d'implantation ; la création de gîtes ruraux ; Mise en oeuvre d'équipements favorisant le développement du tourisme et des actions de promotion touristique du compiègnais*

#### Logement et habitat

##### - Programme local de l'habitat

*PLH*

##### - Politique du logement non social

*réhabilitation du patrimoine local, notamment des bâtiments à usage agricole, et leur transformation en équipements publics (ou logements)*

##### - Politique du logement social

*Politique du logement, notamment du logement social, d'intérêt communautaire : programmation des logements sociaux et attribution ; tenue d'un fichier intercommunal en matière de logements.*

##### - Action et aide financière en faveur du logement social d'intérêt communautaire

*La CA peut accorder sa garantie d'emprunt partielle ou totale Pour les opérations de construction, d'acquisition ou d'amélioration de logements réalisées par les organismes d'habitations à loyer modéré Pour les opérations de construction, d'acquisition ou d'amélioration de logements bénéficiant d'une subvention de l'Etat ou réalisées avec le bénéfice de prêts aidés par l'Etat ou adossés en tout ou partie à des ressources défiscalisées Les opérations susmentionnées doivent présenter un intérêt pour le développement économique et l'essor de la recherche au sein du territoire de la CA*

##### - Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire

*Opérations d'intérêt communautaire en faveur du logement des personnes défavorisées ; Participation à la mise en oeuvre du plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées ; Aménagement, entretien et gestion des nouvelles aires d'accueil des gens du voyage.*

##### - Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

*Actions en faveur de l'habitat : OPAH ou toute autre opération qui viendrait à s'y substituer*

##### - Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire

*Amélioration du parc immobilier bâti : Actions en faveur de l'habitat et réhabilitation du patrimoine local, notamment des bâtiments à usage agricole, et leur transformation en logements ou équipements publics*

##### - Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat

*Exercice du droit de préemption urbain conformément au code de l'urbanisme*

#### Infrastructures

##### - Aérodomes

*Loisirs et sports aéronautique : acquisition, aménagement, entretien et gestion de l'aérodrome de Margny lès Compiègne*

##### - Pistes cyclables

*Voirie - aménagement et entretien des pistes cyclables en dehors des zones urbanisées*

#### Autres

##### - Préfiguration et fonctionnement des Pays

*Coordination des actions et des financements, pour l'application des politiques élaborées dans le cadre du Pays Compiègnais et développées par les communes membres ; Elaboration de documents relatifs à la coopération intercommunale tels que chartes intercommunales*

- Gestion de personnel (policiers-municipaux et garde-champêtre...) <i>Recrutement d'agents de police municipale mis à disposition des communes membres (coût salarial supporté par les communes au prorata des heures)</i>
- Gestion d'un centre de secours <i>Centre de secours transféré au service départemental d'incendie et de secours conformément à la loi Gestion et équipement des corps de première intervention non encore départementalisés Apport éventuel de fonds de concours Pour la construction de remises de matériels de sapeurs pompiers des corps de première intervention non départementalisés</i>
- NTIC (Internet, câble...) <i>la coordination et le suivi de l'établissement des infrastructures et réseaux publics et privés de communications électroniques à haut et très haut débit sur son territoire. L'étude de l'établissement des réseaux de communications électroniques inclus l'élaboration, la mise en œuvre, la gestion et la mutualisation d'un système d'informations géographiques relatif à ces réseaux. - le service public des réseaux et services locaux de communications électroniques au sens de l'article L. 1425-1 du code général des collectivités territoriales. A ce titre la communauté de communes exerce les activités prévues audit article L. 1425-1 et notamment : l'établissement, la mise à disposition et l'exploitation d'infrastructures et réseaux de communications électroniques, ainsi que toutes les opérations qui y sont liées ; la fourniture des services de communications électroniques aux utilisateurs finaux en cas d'insuffisance de l'initiative privée ; - l'élaboration, la mise en œuvre, la gestion et la mutualisation d'un système d'informations géographiques relatives aux autres informations en matière d'aménagement du territoire. - le développement de l'usage et la facilitation de l'accès aux technologies de l'information et de la communication ainsi qu'à l'administration électronique (e-services, etc.) en faveur tant de ses communes membres que des administrés.</i>
- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage <i>Aménagement, entretien et gestion des nouvelles aires d'accueil des gens du voyage (compétence définie dans le cadre des opérations d'IC en faveur du logement des personnes défavorisées, délibération du conseil du 16/11/2006)</i>
- Autres <i>Réalisation d'études relatives au domaine de l'aménagement, de l'urbanisme et du développement ; Opération d'aménagement urbain et réhabilitation des centres bourgs ; assistance technique à maîtrise d'ouvrage aux communes membres ; Participation aux études et aux investissements en faveur de la sécurité des biens et des personnes et coordination, sur demande des communes ou groupements de communes, de leurs actions en faveur de la sécurité (Apport éventuel de fonds de concours : Pour la réalisation de salles polyvalentes dans les communes de moins de 2000 hts)</i>

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
60	Syndicat mixte du port fluvial de Longueil-Sainte-Marie (200014454)	SM ouvert	102 866
60	Syndicat Mixte du Département de l'Oise, pour le transport et le traitement des déchets ménagers et assimilés (200067619)	SM fermé	760 322
60	Syndicat mixte Oise très haut débit (200038875)	SM ouvert	423 290
60	Syndicat mixte Oise-Aronde (200024206)	SM fermé	198 536
60	Syndicat mixte des transports collectifs de l'Oise (200006039)	SM ouvert	404 668

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2017 - millésimée 2014)